

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CENTRES DE CURE

Par Profil supprimé Postée le 21/01/2014 12:41

Bonjour, mon ami vient enfin de se décider à aller en cure de désintoxication à l'alcool. Il préférerait se rendre dans un centre pour environ une semaine plutôt qu'en ambulatoire.

Pourriez-vous m'indiquer les adresses de centres dispensant ces soins? Sont-ils publics, privés, quels soins? quels coûts?

Ce n'est pas très grave si c'est loin de chez nous (Haute Marne)

De même, si certaines personnes ont testé, merci de laisser vos commentaires.

Merci d'avance

Mise en ligne le 21/01/2014

Bonjour,

Votre ami a « enfin » décidé de se rendre en centre de désintoxication et nous vous félicitons tous deux pour votre soutien, et sa décision.

S'il désire effectuer un séjour hospitalier, de sept jours ou plus, pour se sevrer de l'alcool, il peut l'obtenir en contactant la structure dont nous avons mis les coordonnées en fin de message. Si son souhait est aussi de se faire aider en dehors de la Haute-Marne, nous vous suggérons de vous rendre sur notre site à sa rubrique Adresses Utiles dont voici le lien : <http://alcool-info-service.fr/Adresses-utiles>. Nous vous rappelons que les structures dont nous avons les adresses prennent en charge gratuitement car elles sont soit publiques ou subventionnées par l'Etat.

Pour avoir les retours d'expérience ou pour échanger voire partager avec des personnes (ou leur entourage) ayant ou ayant eu la problématique similaire à la vôtre nous vous suggérons de vous rendre à l'espace Forum de notre site dont voici le lien : <http://alcool-info-service.fr/Les-Forums-de-discussion>

Sachez que vous et/ ou votre ami pouvez être écoutés, soutenus, conseillés et réorientés au besoin, en nous contactant au 0980 980 940, Ligne d'Ecoute Alcool Info Service, prix d'une communication locale depuis un poste fixe, tous les jours entre 8h et 2h du matin ou par Tchat sur notre site.

Bon courage pour votre ami et bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :
